

Inscription Concours Vidéo du CMG

-À joindre avec la vidéo -

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :
Adresse : E-mail :
..... **Nom de Scène** : « »
.....

Membre d'un club ou association Magique : oui non

Si oui, laquelle :

Pour les Candidats Mineurs, Représentant légal obligatoire.

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../..... N° de téléphone :
Adresse : E-mail :
.....
.....

Conditions générales de participation

- Le concours est ouvert à tous, excepté les membres du CMG. En cas de participation d'un mineur, l'accord du représentant légal est obligatoire. Les inscriptions se clôturent le 15 juillet à 20h.
- Pour participer au concours, le candidat soumet une vidéo au CMG de manière exclusive d'une durée à choix entre 1 et 3 minutes. C'est-à-dire qu'elle ne devra pas être partagée publiquement par le candidat avant l'annonce du gagnant, sauf partage de la publication du CMG.
- La vidéo durera entre 1 et 3 minutes max. Celle-ci doit faire l'objet d'une performance magique, être adaptée à tous les âges et sans caractère promotionnel.
- La vidéo doit être envoyée à concours@lecmg.ch via *Swisstransfer* (gratuit) <https://www.swisstransfer.com/fr>
- Le candidat cède au Club des Magiciens de Genève, les droits d'utilisations de sa vidéo. Celle-ci sera publiée sur les médias sociaux dans le but du concours.
- Le candidat se doit de délivrer une vidéo pour laquelle il détient tous les droits et autorisations (Droits musicaux ou musiques libres de droits, et présentations de numéros ou effets magiques en accord avec la propriété intellectuelle) Le candidat certifie sur l'honneur la présentation d'une vidéo en accord avec les droits divers.
- La participation sera jugée par un jury composé de membres du CMG. Le gain du concours pour le gagnant désigné est de 300.-CHF. Le jury se réserve le droit de refuser une candidature sans en indiquer le motif. Le candidat recevra une *Confirmation de Participation* lorsque celle-ci sera validée.
- Les gains seront remis au candidat uniquement en main propre et fera l'objet d'une captation vidéo publiée sur les médias sociaux.
- En cas de non-respect des clauses, cela entrainera une élimination définitive du candidat.

Fait à....., le/...../2021

Signature du CMG :

Signature du Candidat :

Signature du
Représentant légal :

Club des Magiciens de Genève
1205 Genève

<http://www.lecmg.ch>
Compte de chèques postaux : 12-20416-9